

ABONNEMENTS :

Table with 2 columns: Edition (Quotidienne, Hebdomadaire) and destinations (Canada, Etats-Unis, Union Postale) with corresponding rates.

LE DEVOIR

Rédaction et Administration :

71a RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

TELEPHONE :

ADMINISTRATION : Main 7461
REDAC. : Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

DEUX AUTRES "MISSIONNAIRES D'EMPIRE"

M. SAMUEL ET SIR G. PARKER

La "campagne d'éducation" impérialiste va bon train. Cette semaine, c'est le tour de M. Samuel. Le ministre des postes semble, du reste, doué d'une jolie dose de tact et de diplomatie.

A Winnipeg, M. Samuel, tout en se tenant dans une prudente réserve, semble avoir laissé davantage percer le bout de l'oreille. Il a pris ses auditeurs par le côté faible des colons : la vanité et l'ignorance.

Croyons cela sur parole. Toutefois cette haute estime ne va pas, chez les Anglais, jusqu'au point de permettre aux colons de participer au gouvernement de l'Empire.

Cette réciprocité de sentiments impériaux entre les citoyens et les sujets de l'Empire ressemble à s'y méprendre à celle qui unit un bon maître et un domestique soumis.

"Le parti libéral anglais a renoncé à la politique de Cobden et au 'Little Englandism'", affirme M. Samuel.

Pas tant que cela. Si le ministre des postes veut dire que le parti libéral anglais a cessé de proclamer que l'affranchissement des colonies est le résultat naturel et désirable de leur développement, il a raison ; et ce n'est peut-être pas ce que le parti libéral a fait de mieux, pour l'Angleterre et pour les colonies.

Mais s'il veut dire par là que le parti libéral est prêt à formuler une politique impériale de grande envergure, offrant aux colonies le partage des gloires et des fardeaux de l'Empire, il a tort — et il s'est bien gardé d'aller jusque là, si l'on en juge par le court résumé télégraphique de ses discours.

Ce qui est vrai, c'est que les chefs du parti libéral sont pris entre les exigences de la situation extérieure de la Grande-Bretagne et la révolution intérieure qui la travaille. Ils trouveraient fort commode que les colonies pressent sur elles une partie des charges militaires de l'Empire et du budget naval de la mère-patrie, ce qui leur permettrait de consacrer de plus fortes sommes au bien-être économique du Royaume.

L'égoïsme de cette attitude serait moins évident si le gouvernement britannique était prêt à offrir aux colonies une part de l'autorité impériale, comme conséquence de leur contribution aux charges de l'Empire. Mais il n'en est nullement ainsi. M. Asquith a déclaré sans équivoque à tous les ministres coloniaux réunis à Londres, en 1911, que les autorités impériales refusent absolument de prendre les gouvernements des colonies en société. M. Hargrave a réitéré la notification à M. Borden lorsque le premier ministre canadien s'est permis de déclarer que les ministres britanniques avaient changé d'attitude à cet égard.

Nous avons reproduit à maintes reprises ces paroles décisives. Au risque de paraître fastidieux, nous les rappellerons chaque fois que les "missionnaires d'Empire" viendront chercher à nous emmêler de belles phrases.

M. Samuel, pas plus que lord Haldane, n'a jusqu'ici prononcé une seule parole qui indique le moindre changement d'attitude de la part du gouvernement dont ils font partie.

M. Samuel a touché, en passant, à la question irlandaise. Dès que l'Irlande jouira de son autonomie, affirme le ministre, elle sera aussitôt attachée à l'Empire que tout autre pays britannique. Cela non plus, ce n'est pas très sûr.

Il ne semble pas que les ultra-loyalistes de l'Ulster se disposent à accepter le nouveau régime avec une gratitude extrême. Quant à la majorité du peuple irlandais, il est permis de douter qu'une victoire partielle, si durement et si lentement arrachée à l'obstination de l'Angleterre, fasse oublier du coup quatre à cinq siècles de gouvernement arbitraire et efface en un instant ce qu'un grand homme d'Etat anglais a appelé "la page la plus sombre de l'histoire de l'Angleterre".

Ajoutez à ce problème celui de la réforme de la tenure des terres, le fonctionnement difficile des lois d'assurance et de pension, la désagrégation morale dont l'hystérie des suffragettes n'est qu'un symptôme, — sans parler de la désaffection aux Indes : — voilà, assurément, de quoi occuper chez eux les hommes d'Etat, le parlement et le peuple du Royaume.

Comme, d'autre part, nous avons quelques questions à régler, qui ne concernent que le Canada, les deux pays y gagneraient beaucoup, je pense, si leurs gouvernements se mêlaient chacun de leurs affaires.

Pendant que M. Samuel devisait à Winnipeg, un autre missionnaire d'Empire, de moindre importance, sir Gilbert Parker, prêchait à Vancouver. Celui-là tire sur la corde sentimentale. C'est bien dans ses cordes : M. Parker, on le sait, est l'auteur de plusieurs petits romans plutôt inoffensifs. Il a surtout parlé de la dette du Canada envers l'Angleterre.

Du reste, ses objurgations ne manquent pas de bon sens. Il admet que le Canada ne doit rien aux Anglais, c'est-à-dire aux individus qui habitent actuellement le Royaume-Uni ; mais il affirme que nous devons beaucoup à l'Angleterre, entité nationale, à cause des lois et des libertés qu'elle nous a accordés. C'est, on le voit, l'antienne banale, chantée si souvent par sir Wilfrid Laurier, depuis 1909.

L'histoire véridique, et particulièrement les brochures de M. Ewart ont disposé de cette légende.

D'ailleurs, sir Gilbert Parker admettant que nous ne devons rien au peuple anglais contemporain, il aurait quelque difficulté à prouver que nous devons acquitter la dette contractée envers l'Angleterre du passé en payant le tribut à l'Angleterre du présent.

Les sujets britanniques qui habitent le Canada, l'Australie ou toute autre colonie de l'Angleterre sont, par naissance ou par adoption, les héritiers de l'Angleterre historique, autant que les Anglais et les Écossais d'Europe. En se payant cette dette à eux-mêmes, au pays qu'ils habitent et dont ils sont responsables, ils acquittent leurs obligations de reconnaissance avec autant d'équité et infiniment plus d'intelligence que s'ils la payaient aux habitants du Royaume-Uni, à qui ils ne doivent rien.

De plus, en concentrant leurs efforts et leurs sacrifices sur le seul pays britannique où ils possèdent des droits et exercent leur autorité politique, ils restent fidèles à la plus ancienne et la plus essentielle des traditions britanniques, et c'est par là qu'ils témoignent le plus éloquemment qu'ils sont dignes de leur titre et de leurs privilèges de citoyens britanniques.

Henri BOURASSA.

Acadiens et Canadiens

Mgr Leblanc, évêque de Saint-Jean, sera ce soir et demain l'hôte de la paroisse de Saint-Gregoire de Nicolet et son passage dans la paroisse sera l'occasion de grandes réjouissances.

La manifestation mérite d'être particulièrement signalée parce qu'elle rappelle la dette que les Canadiens-français du Québec doivent à leurs frères d'Acadie.

La paroisse de Saint-Gregoire et la région avoisinante sont en gran-

de partie peuplée de descendants d'Acadiens, et c'est pourquoi elles veulent aujourd'hui acclamer le premier évêque acadien. Mais ce groupement est loin d'être unique et il est fort peu de familles canadiennes-françaises qui n'aient un peu de sang acadien.

Tout ce qui peut rappeler cette parenté contribue à resserrer les liens entre les deux rameaux de la race française. Mgr Leblanc a pu constater déjà la sympathie profonde qu'inspirent sa personne et ses origines. La manifestation de Saint-Gregoire répond aux sentiments intimes de tous les Canadiens-français.

O. H.

BILLET DU SOIR.

PROSPERITÉ

Ce que nous avons grandi depuis la Confédération!

Notre Dominion s'est taillé des provinces dans des territoires inviolés; des championnats y ont poussé, qui étaient des bourgs, qui furent des villages, et qui sont des villes. Et elles ont essaimé tout autour. Notre Ouest est la terre promise à l'émigration mondiale et nous recevons des colons à pleines routes. Il n'est pas jusqu'à la vénérable province de Québec qui, pour se rajourner, n'ait escamoté, telle une muscade, l'Ungava, plus grand que maints pays d'Europe.

Et ce que nous avons prospéré! Les capitaux étrangers ont afflué ici tout comme les immigrants. Nos industries, à peine nées, se développent déjà avec une surproduction, la quelle créait chez nous le fructueux commerce d'exportation. Tant et si bien que, depuis vingt ans, les opérations de chaque année n'ont pas cessé d'accuser un progrès énorme sur celles des deux mois précédents. Nos rapports financiers ne sont pas de ternes états des frais et recettes; ce sont des records. Nous prospérons avec une frénésie propre à décourager la plus tenace opposition politique. Pendant quinze ans, les conservateurs s'épuisaient à démontrer que nous n'avons prospéré, non pas à cause du gouvernement, mais en dépit du gouvernement; et les libéraux se dépensent, depuis deux ans, pour faire la même démonstration. Mais le fait brutal, inattaquable, écrasant est là : nous prospérons. Et songez que nous n'en sommes encore qu'au huitième du "siècle du Canada". Et, pourtant, le coût de la vie a déjà augmenté de 50 pour cent.

Pour peu que nous continuions à prospérer, il n'y aura plus moyen de vivre...

Léon LORRAIN.

L'enquête

judiciaire

Les avocats de la Ville sont nommés. L'enquête sur les achats de terrains faits par les commissaires depuis le 1er février 1910 commença demain devant M. le juge Fortin.

Les ennemis du bureau des commissaires font grand émoi de cette enquête. En petit comité, ils se disent que c'est la mort de l'institution établie par le vote que le peuple a émis le 21 septembre 1909.

Tout haut, ils se défendent avec énergie d'avoir voulu moins laisser croire qu'ils ont cru, fût-ce pendant la millionième partie d'une seconde, à la malhonnêteté de quel'un; ils proclament qu'ils n'ont jamais porté d'accusation et ils s'offensent si l'on dit que leurs paroles renfermaient au moins des insinuations. Ils veulent voir clair dans tous ces achats, voilà tout.

De leur côté, les commissaires disent que ce sont des accusations qu'on a proférées contre eux et ils veulent une enquête qui les lavera de tout soupçon. Peu leur importe que les échevins n'aient pas dit formellement "l'accuse", qu'ils se soient servis des articles de la Patrie et du Pays, au lieu de prendre les déclarations de ces journaux à leur charge, les commissaires s'en tiennent à ceci : On nous a accusés, nous nous défendons; tant pis pour qui nous souffrira.

On avouera qu'il est impossible de sortir de cette situation, sans une enquête à fond sur tous les achats de terrains. Donc, l'enquête aura lieu. A moins que certains ne cherchent à obtenir un bref d'injonction. Certains auraient été heureux que les commissaires déclarent illégale la motion par laquelle le conseil a nommé hier Mes Laflamme et Johnson, sous le prétexte que cette nomination étant un acte administratif aurait dû venir du bureau des commissaires. L'objection aurait de la valeur, mais les commissaires ont prévu le coup, puisque M. Lachapelle déclarait hier matin qu'il était d'avis de ratifier cette motion et qu'un peu plus tard, ses collègues, consultés par lui, se rangeaient à son avis. Ceux qui rangent sur cette corde n'avaient plus qu'une espérance; que l'avocat en chef déclarât que les commissaires n'ont pas le droit de ratifier la décision du conseil; mais Me Laurendeau s'est prononcé pour la procédure indiquée par M. Lachapelle, et le bureau a légalisé l'acte du conseil.

Les principales questions qui viendront devant la commission d'enquête sont celles des achats de terrain pour la ferme d'épandage d'Abbotsville, pour le percement de la rue Sherbrooke et du boulevard Saint-Joseph, pour les postes de police et de pompiers, les parcs, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame dans Sainte-Cunégonde, pour les boulevards de l'Aqueduc, etc.

Il y a de quoi occuper la commission pendant des semaines, mais, quelles que soient les espérances de ceux-ci ou de ceux-là, personne ne peut dire d'avance que l'enquête révélera quoi que ce soit de dommageable aux commissaires. Quant au conseil, il n'est pas pour le moment en cause, puisqu'il n'est

Un canard

ministériel

Le correspondant particulier de la Gazette, à Ottawa, annonce dans les termes suivants, la candidature de M. Henri Bourassa dans le comté de Châteauguay :

Ottawa, 8.—On déclare ici, ce soir, que Henri Bourassa, le chef nationaliste, ancien député libéral de Labelle au parlement fédéral, se présentera à l'élection partielle de Châteauguay. Ceci est une nouvelle complication d'une situation qui a déjà donné une foule d'ennuis aux libéraux depuis que le siège de Châteauguay est devenu vacant par la mort de l'ancien député, M. J. P. Brown. La première impression était que l'hon. Sydney Fisher choisirait ce comté comme moyen de satisfaire son ambition de retourner au parlement. La biabille s'ensuivit, et sir Wilfrid Laurier trouva nécessaire de visiter le comté en personne pour aplanir les choses. Cette démarche n'obtint qu'un succès partiel, le camp libéral s'étant divisé en deux factions. Maintenant la rumeur circule que Henri Bourassa va entrer en lice à Châteauguay.

Comme la politique navale de sir Wilfrid Laurier, telle que définie dans son discours de Saint-Hyacinthe, est absolument nationaliste, il n'y aura pas de place pour une candidature libérale si M. Bourassa se présente dans Châteauguay. En ce cas, le vote libéral ira de droit aux nationalistes.

Ce canard ministériel affiche trop ouvertement sa tare d'origine. Il a été manifestement couvé sous l'aile d'un ministre, qui veut être trop habile et qui n'y réussit guère. Le premier objet est d'établir un rapprochement entre les nationalistes et les libéraux; le deuxième, d'accrocher les sous-préjugés des bœufs des électeurs du nationalisme; le troisième, de faire des bons fogys dans la foi ministérielle, en leur faisant croire à l'identité du programme nationaliste et de la politique libérale.

Il est beaucoup trop à la fois pour la finesse des forces d'un ministre tory. Donnons-lui une chance de se reposer. M. Bourassa ne sera pas candidat dans le comté de Châteauguay.

H. B.

Entrepôts éleveurs

M. Ross, président de la commission du port, a déclaré hier qu'il ne seulement la commission construirait de nouveaux entrepôts et éleveurs, mais qu'elle agrandira ceux qui existent déjà.

Cela met fin à la rumeur basée sur l'expression d'opinion de M. Seath, secrétaire de la commission, que la construction de nouveaux entrepôts serait probablement ajournée.

La commission entend évidemment ne rien négliger dans l'intérêt du port de Montréal.

Quelle travail aussi à faire de Montréal au port libre.

L'OPINION

DES AUTRES

L'EFFET DE LA RECOLTE "Notre magnifique récolte de grains a déjà eu son effet pour le bien de notre pays. Elle a redonné les pessimistes un silence, accru la confiance de nos hommes d'affaires et relâché les cordons de la bourse des prêteurs anglais. La nouvelle récolte donne une nouvelle poussée à ce grand pays." — Mail & Empire, Toronto.

OCCUPONS-NOUS DE NOS AFFAIRES "Notre opinion, c'est que nous devons essayer tout ce que nous pouvons d'urgence, de gêne, de péril allemand, péril commercial, de panique exactes. Deux choses s'imposent aujourd'hui: premièrement, nous nous trouvons dans une situation qui demande l'habileté du gouvernement; deuxièmement, le gouvernement paraît beaucoup moins occupé des conditions financières que de quelque danger imaginaire d'invasion." — Star, Toronto.

LE PROGRES DE L'OUEST "Il y a sept ans, les écoles de Saskatoon auraient eu huit instituteurs. Cette année, le personnel enseignant de nos écoles est de 113. Entre parenthèses, ce total de 113 est excellent. M. Luther Burbank, horticulteur par excellence, a dit en 1903, — il y a dix ans. Ces chiffres parlent." — Saskatoon Star.

DE QUOI LE MONDE A-T-IL BESOIN? "De quoi le monde a-t-il besoin aujourd'hui? Mille personnes donneraient peut-être autant de réponses différentes. M. Luther Burbank, horticulteur par excellence, nous dit ceci: "Le monde a besoin d'hommes qui feraient pour l'agriculture et l'horticulture ce que Edison a fait pour l'électricité, Carnegie pour l'acier, Vanderbilt, Hill et Harriman pour le transport, — accoutter sa production. Ajouter un grain à chaque épi de blé d'inde cultivé aux Etats-Unis serait déjà augmenter la récolte de cinq millions de minots par année. C'est par de telles améliorations, et non par de telles améliorations, que la production de chaque acre de terre cultivée peut être augmentée énormément et que la richesse et la prospérité d'un pays peuvent être accrues en proportion." — Leader, Regina.

L'OUEST INDUSTRIEL "On rapporte qu'un syndicat américain se propose de construire à Calgary la plus grande minoterie de l'Empire britannique. Elle coûtera en tout cinq millions et demi et elle aura une capacité productive de 6,000 barils par jour. La construction de ce moulin énorme ouvre une ère nouvelle dans le développement de l'Ouest. Jusqu'ici le peuple a été surtout occupé à développer la terre et à la faire productive. Mais le produit de la ferme doit être transformé. Avec l'exploitation des mines de charbon du Nord et les ressources nécessaires à l'activité industrielle, le temps n'est plus loin où l'Ouest canadien verra plus largement de sa production." — Citizen, Ottawa.

LA MANIE MILITAIRE "On commente beaucoup dans certains journaux la dénonciation de la manie militaire faite l'autre jour par le président de l'Association des Canadian Clubs. A en lire quelques-uns on dirait que l'orateur prit la parole, un ancien soldat, en fin tout ce qui sent le dévoué." Le fait est qu'il n'a rien dit de plus que ce que les Canadiens pensent." — Advertiser, London.

Elections partielles

De part et d'autres l'on commence à parler d'élections partielles. Il y a actuellement quatre sièges vacants, trois dans Ontario : Lanark-Sud, Bruce-Sud et Middlesex-Est, et un dans Québec : Châteauguay; mais la nomination de quelques députés à des fonctions judiciaires créera probablement quelques nouvelles vacances prochainement.

Lanark Sud et Middlesex Est sont des comtés fortement conservateurs tandis que Bruce Sud et Châteauguay sont des comtés très divisés, la majorité ne dépassant pas beaucoup cent voix dans les deux cas d'une façon générale.

Il est donc probable que l'effort des deux partis se portera sur ces deux dernières divisions et d'ailleurs encore sur Châteauguay où le gouvernement a tout intérêt à gagner. Cette fois M. Laurier ne pourra plus prétendre qu'il ne connaît pas la politique ministérielle pour s'abstenir.

Dans les cercles ministériels on s'attend à la retraite prochaine de MM. Coderre et Nantel.

On va même jusqu'à dire qu'il faut absolument que les trois ministres canadiens-français disparaissent avant les prochaines élections générales.

Mais nulle part on ne parle de Soulages et Montmorency dont MM. Laurier et Forget continuent de détenir le mandat en vertu de quel droit, personne ne le sait.

LE SENAT AMERICAIN

DONNE SON APPROBATION

AU BILL DU TARIF

Les démocrates sortent victorieux d'un

débat de plusieurs mois, par 44 voix

contre 37.

Le sénateur La Follette, républicain, et le sénateur Poin-

dexter, progressiste, appuient les démocrates.

CE QUE VEUT DIRE LE BILL

Washington, 9. — Le bill de la révi-

son du tarif présenté par le parti démocrate a été adopté au Sénat cet après-midi à 5 h. 48 p.m., par un vote final de 44 à 37. Le résultat fut accueilli par un salut d'applaudissements partant des galeries et gagnant le parquet de la Chambre Haute. Les derniers votes furent une surprise qui ne manqua pas d'enthousiasmer la majorité démocrate. Contre l'attente générale, les sénateurs La Follette, républicain, et Poin-dexter, progressiste, donnèrent un vote en faveur de la mesure.

LES DROITS SUR LES SUCRES Dans le cours du débat qui se poursuit depuis des mois, les démocrates avaient été à même de prévoir que lors du vote final, les sénateurs Ransdell et Thomson se détacheraient du groupe démocrate. De fait, ces deux sénateurs ont voté contre la mesure parce qu'elle supprime les droits sur le sucre. Mais, la majorité n'a pas eu à souffrir de cette défection, car les sénateurs La Follette et Poin-dexter se sont séparés de leur parti pour s'allier aux démocrates. Leur vote fut l'événement sensationnel de la séance.

L'APPUI DE LA FOLLETTE Les galeries applaudirent à outrance et joignirent à elles pour manifester leur joie d'avoir eu l'appui d'un républicain influent comme La Follette et d'un progressiste en vue comme Poin-dexter.

Le président Wilson s'est déclaré enchanté de l'issue de cette longue bataille sénatoriale, où la victoire a couronné ses partisans. Le sénateur Simmons, président du comité des finances qui a piloté la mesure au comité, au sénat et au caucus démocrate, a déclaré après la séance que la passion du nouveau bill du tarif approuverait le stimulant nécessaire pour activer le monde des affaires.

CE QUE VEUT DIRE LE BILL Tel qu'adopté, le bill représente une moyenne de réduction de 4 pour cent sur les taux de bill tarifaire original, acceptés par les représentants et 28 pour cent sur les taux existant en vertu de la loi précédemment en vigueur. La loi a été amendée sur plusieurs points et un comité composé de représentants des deux chambres se réunira mercredi ou jeudi pour la rédaction définitive des clauses. Les chefs des partis croient que ce travail durera une couple de semaines.

NOMINATION D'UN COMITE Dès que le vote final fut pris et la mesure adoptée, le sénat s'occupa de nommer les membres du comité qui fera les dernières corrections du bill, avant qu'il soit envoyé à la Maison Blanche. Les sénateurs démocrates Simmons, Stone, Williams et Johnson, et les sénateurs républicains La Follette et Lodge ont été choisis par le vice-président Marshall pour représenter le sénat dans ce comité. La chambre basse sera représentée par les députés démocrates Underwood, Kitchen et Rainey, et Payne et Fordney, républicains.

DISCOURS DU SENATEUR THORNTON Avant que le vote fut pris sur les amendements, le sénateur Thornton prit la parole. "C'est dur pour moi dit-il, de rompre avec un parti dont j'ai accepté le programme politique, et il y a déjà quarante ans. Mais je dois voter contre cette mesure, proposée par mon parti, parce qu'elle porte un

Notre Feuilleton

Nous commencerons samedi la publication de notre nouveau feuilleton :

Le Nouveau Docteur

de JULES PRAVIEUX

l'auteur que nos lecteurs ont si vivement goûté.

Cette oeuvre est l'une des plus intéressantes de l'écrivain.

QU'ON SE LE DISE ET QU'ON NE MANQUE PAS CE REGAL!

LE SENAT AMERICAIN

DONNE SON APPROBATION AU BILL DU TARIF

Les démocrates sortent victorieux d'un débat de plusieurs mois, par 44 voix contre 37.

Le sénateur La Follette, républicain, et le sénateur Poin-dexter, progressiste, appuient les démocrates.

CE QUE VEUT DIRE LE BILL

Washington, 9. — Le bill de la révision du tarif présenté par le parti démocrate a été adopté au Sénat cet après-midi à 5 h. 48 p.m., par un vote final de 44 à 37. Le résultat fut accueilli par un salut d'applaudissements partant des galeries et gagnant le parquet de la Chambre Haute. Les derniers votes furent une surprise qui ne manqua pas d'enthousiasmer la majorité démocrate. Contre l'attente générale, les sénateurs La Follette, républicain, et Poin-dexter, progressiste, donnèrent un vote en faveur de la mesure.

LES AMENDEMENTS PROPOSES Les amendements de sénateurs La Follette et Bristow, présentés plusieurs fois, sous des formes différentes dans le cours du débat, furent de nouveau rejetés. Une motion du sénateur Gallinger, proposant de remettre l'étude de la révision du tarif après décembre 1914, après un référendum populaire qui aurait lieu à l'automne, fut défait par un vote de 68 à 18. Deux autres amendements proposés par les sénateurs Catron et Smoot sur les clauses du bill relatives au coton furent aussi rejetés. Le vote fut de 42 à 35 contre l'amendement Catron, proposant un droit de 20 pour cent sur le coton brut. L'autre amendement fut rejeté sans appel nominal.

Le comité des finances a fait une importante modification en accordant au secrétaire du Trésor le pouvoir de mettre sa main sur tous les roulements de vœux animés importés. Un amendement du sénateur McCumber, proposant une augmentation de droits sur l'orge, le blé, la graine de lin et l'avoine, fut rejeté par un vote de 48 à 25, et une dernière proposition du sénateur La Follette, demandant un droit de 5 pour cent sur le blé, fut défait sans appel nominal.

LA LUTTE FINALE La lutte finale, qui devait se terminer par un triomphe démocrate, commença à 4 heures, lorsqu'un vote arbitraire fut pris, d'après un arrangement conclu entre les chefs sur certains amendements laissés de côté pendant les débats. A la fin des débats, le sénateur La Follette devint la figure principale de la Chambre, en proposant les derniers amendements sur l'échelle du coton et des produits agricoles. A 5.30 p. m. le vice-président mit le bill au vote et le sénateur Ashurst donna le premier vote, en criant un formidable "Non". Les autres sénateurs furent appelés à tour de rôle à exprimer leur vote. Lorsque le sénateur La Follette s'entendit nommer, il hésita un instant, puis il répondit par un "Oui" qui fut couvert par les applaudissements de toute la Chambre. Ce fut une manifestation de joie qui ne dura que quelques instants, mais qui fut des plus enthousiastes. Le sénateur Simmons se répéta après le vote affirmatif du sénateur progressiste Poin-dexter. Les collègues démocrates du sénateur La Follette entourèrent son pupitre après la séance et le félicitèrent chaleureusement pour l'énergie qu'il avait mise à secouer l'esprit d'un parti, pour exprimer ses convictions personnelles. Le sénateur fit alors les déclarations suivantes: "Je savais quel sacrifice politique je faisais, mais je ne pouvais pas sincèrement refuser de voter en faveur du bill. Le tarif voté en 1909 était presque un crime. Le bill adopté par le sénat aujourd'hui n'est pas une mesure démocrate mais bien une mesure de protection. Tous les changements faits par le comité des finances sont une concession à la protection, excepté les clauses relatives à l'entrée en franchise de la laine et du sucre."

Après le vote, le sénateur Gallinger, du New-Hampshire, chef de la majorité, se leva et félicita le sénateur Simmons pour la manière courtoise avec laquelle il avait présidé aux délibérations.

LES FAITS TRAGIQUES

LE DRAME D'OTTAWA

La découverte du cadavre. — L'enquête de la police.

Ottawa, 10. — Le cadavre d'Abraham Rubenstein, à l'emploi de Nathan Shapiro, un "bookmaker" de Saint-Louis, Mo., a été trouvé dans une malle, sous un amas de charbon, dans le sous-sol d'un maison vacant, la situation au No 388 rue Somerset. La victime, qui venait de Brooklyn, était à l'emploi d'un nommé Nathan Shapiro, de Saint-Louis, Missouri, un "bookmaker" bien connu qui est ici depuis l'ouverture du meeting à la piste du parc Connors.

L'ENQUÊTE DE LA POLICE. Le samedi, 30 août, un individu se présenta chez les propriétaires du magasin et demanda les clés, en disant qu'il voulait y faire le commerce de merceries. Mais, le mardi, il vint remettre les clés, sous prétexte que le local ne lui convenait pas. La police s'est fait donner tous les détails possibles sur cet homme.

UN DRAME RUE NOTRE-DAME

Une jeune fille de la rue Murray tombe d'une fenêtre de la rue Notre-Dame et se tue.

Le cadavre d'Ida Robertson, une jeune fille domiciliée rue Murray, a été transporté à la morgue hier soir vers 10 heures. La mort de cette jeune fille semble entourée de mystère.

LES ACCIDENTS DE TRAMWAYS

Un homme a été tué hier et sept autres ont été blessés dans des accidents dus au véhicule électrique.

Un homme a été tué et sept autres ont été gravement blessés dans des accidents de tramway, hier. L'un des blessés qui est toujours inconscient n'a pas encore été identifié.

Antoine Dionne, âgé de 63 ans et demeurant 439 rue Adam, Maison-Neuve, employé de la corporation, revenait hier soir de son travail, quand au coin des rues Sainte-Catherine et William Davidson il fut frappé par un tramway et lui presque instantanément. Le défunt laisse une veuve et plusieurs enfants.

Vers 3 hrs 45 hier après-midi, Cécile Dionne, âgée de 9 ans, fille de M. Charles Dionne, 1250 rue Saint-Denis, s'amusa devant la demeure de ses parents quand elle fut renversée par un tramway et traînée sur une longueur de 20 pieds. Lorsqu'on la releva la petite avait une épaule brisée. L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame la transporta à cette institution. On craint beaucoup que l'amputation ne soit nécessaire.

En traversant la rue Sainte-Catherine, coin de la 2ème avenue, Viauville, un jeune homme dont on ignore le nom, fut renversé vers 4 hrs 20 par un tramway. Il est retourné chez lui sans faire connaître son nom.

En voulant rattraper un tramway, un homme a été renversé et blessé.

Un assassinat mystérieux à Windsor, Ont.

Windsor, Ont., 10. — Frank Robinson, jr., fils d'un cultivateur des environs, a découvert, à 8 heures, hier soir, dans un champ de maïs, de Old Castle, situé à huit milles de Windsor, le cadavre d'une femme. Elle était très élégamment mise et portait des marques de violence, ce qui fait croire qu'elle a été assassinée. Elle paraît être âgée de 35 ans. Elle a dû se défendre avec violence contre l'agresseur car ses cheveux étaient défaits et ses vêtements en lambeaux. Elle a reçu plusieurs coups sur la tête, probablement portés avec un instrument contondant.

L'HORRIBLE MEURTRE DE BRANTFORD

James Taylor, un dégénéré, est arrêté pour l'assassinat d'un enfant de 13 ans, et la brute avoue cyniquement son crime.

(Service de la Presse Associée) Brantford, Ontario, 10. — Un nommé James Taylor, journaliste, âgé de 27 ans, a été arrêté hier soir pour le soupçon d'avoir assassiné le jeune Charlie Dawson, d'Echo Place, dont le cadavre a été trouvé hier matin lardé de coups de couteau. Taylor, qui est connu à la police sous le nom de Taylor l'Espagnol, a avoué son crime.

Enfant brûlé vif

Québec, 10. — Un bébé de sept mois, enfant de M. Nap. Maheux, employé de la Montagnery Lamoignon Co., demeurant dans le rang Saint-Michel de Beauport, a été brûlé vif, hier matin, dans l'incendie de la demeure de ses parents.

Assassinat d'un Chinois

(Service de la Presse Associée) Chicago, 10. — Un Chinois nommé Charles King a été tué avec un couteau à la rue. L'enquête a été confiée au capitaine de police Baer. On accuse du meurtre sa femme blanche Alice Davis King. L'enquête a été remise à deux semaines.

UN CONGRES DE POMOLOGUES

L'Association de Pomologie de la province de Québec s'est réunie à Rougemont hier. D'intéressants travaux ont été lus.

Rougemont, 10. — Le petit village de Rougemont a été lundi et hier le théâtre de deux réunions intéressantes, l'exposition annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Rouville et la convention de la Société pomologique de la province de Québec.

Le secrétaire, M. Peter Reid a lu un travail de Mme Torrance, qui s'occupe d'enseignement ménager à Montréal, intitulé: "Fruits from a Woman's standpoint". Mme Torrance, ne pouvant assister personnellement à la convention, avait envoyé son travail, au cours duquel elle donne des conseils au sujet de la mise des fruits en conserves. Elle prouve que ces conserves peuvent être fabriquées avec profit pour les familles par quiconque voudrait s'y essayer.

M. J. C. Chapais a parlé d'une préparation faite par une maison française et qui a le double avantage de tuer les insectes et les croquerons, ce qui dispense d'un émondage distinct pour chaque maladie séparément. Il recommande avec l'agrément de la Société, que des expériences soient faites avec la préparation.

M. A. Rousseau, d'Acton Vale, a parlé de la taille des arbres et une discussion animée s'est élevée sur le temps de l'année le plus favorable à l'opération. D'autres travaux ont été exposés, entre autres une étude sur la préparation du sol des vergers par M. Chas. P. Byers, d'Abbotsford, et une communication de M. Henri Cloutier, de la ferme expérimentale de Rougemont, sur la conservation des fruits.

A l'issue de la séance de lundi soir, M. Edmond Robert, député du comté, a fait un discours sur l'importance de la culture des fruits.

M. J. A. Jacobs, président de la Société Coopérative des cultivateurs de fruits du comté de Rouville, en souhaitant la bienvenue à la Société pomologique, a parlé du travail utile fait par les deux associations et a prié les cultivateurs de fruits de profiter de l'aide et des conseils donnés par le gouvernement.

M. CLEMENT En l'absence du professeur T. G. Bunting, du collège Macdonald, M. Clément a fait le récit de ce qu'il a observé au cours d'un voyage dans l'Ontario et l'Etat de New-York. Ayant vu les vergers de Rougemont, il ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il y a en plusieurs qui sont assez bien développés que les meilleurs qu'il ait vus ailleurs.

Un assasinat mystérieux à Windsor, Ont. (Continuation)

Une pinède de jacinthe et une cuillerée de cela, toute la journée, gâtent l'appétit et affaiblissent la digestion. Remettez votre estomac à son état de santé, en prenant les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie après chaque repas — et abandonnez cette habitude de tout goûter.

Il Croit Maintenant en "Fruit-atives"

PARCE QU'IL NE SOUFFRE PLUS DE MAUX DE TÊTE.

Taylorville, Ont. Je fus victime d'affreux maux de tête pendant plus de deux ans. Des fois, ils étaient tellement violents que je ne pouvais travailler pendant plusieurs jours de suite. Je pris toutes sortes de remèdes, les médecins me soignèrent, mais malgré tout, mes maux de tête persistèrent.

Après que j'eusse pris une boîte de ces tablettes, mes maux de tête étaient complètement guéris. J'avais toujours eu peu d'appétit et un mauvais estomac. Maintenant j'ai très bon appétit et ma digestion est excellente.

Prenez "Fruit-atives", 50c la boîte, 6 par 25c — boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou de "Fruit-atives" Limited, Ottawa.

Contre Migraine

et ses intolérables souffrances, employer le spécifique favori de Profession Médicale: les POUDRES NERVINES de MATHIEU

Les RHUMES D'ETE sont les plus dangereux, évitez-en les conséquences souvent fatales, en prenant quelques doses de SIROP MATHIEU

au Goudron, à l'Huile de Foie de Morue et autres Extraits Médicinaux. MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

La Villa des Prairies Un joli dîner intime avait lieu hier soir à la Villa des Prairies, M. R. Castellani, propriétaire, recevait chez lui un certain nombre de journalistes.

Le menu du dîner était des plus succulents et les vins du meilleur cru. Les journalistes sont revenus enchantés de cette petite fête. La Villa des Prairies est un endroit charmant et ceux qui cherchent un coin pour se reposer feront bien d'aller goûter à l'aimable hospitalité de M. Castellani.

Le Québec Railway Light Heat & P. Co. Hier avait lieu l'assemblée annuelle des directeurs et des actionnaires de la Québec Railway, Light, Heat & Power Co., Ltd. Les rapports soumis aux assistants furent jugés satisfaisants.

Guéri de l'ivrognerie par un simple remède Une épouse dévouée aide à son mari à se guérir par l'emploi de la Prescription Samaria.

La Prescription Samaria fait cesser la soif de boisson. Elle raffermi les nerfs agités, améliore l'appétit et la santé générale et rend la boisson désagréable et même répugnante. Elle est employée régulièrement par les médecins dans les cas de sautes d'humeur, de maux de tête, de diarrhée, de constipation, de l'indigestion, de l'insomnie, de l'asthme, de l'émotion, de l'excitation, de l'ivresse, de l'abus de l'alcool, de l'abus de la viande, de l'abus de la farine, de l'abus de la viande, de l'abus de la farine.

SOUMISSIONS On demande des soumissions pour construire un collège à la Baie du Fort-Vie. Dimensions de 54 pieds par 74 pieds, et à 4 étages.

EXPOSITION D'AQUARELLES Au ST-LAWRENCE HALL, Chambre 106 Du 8 au 18 septembre, de 10 hrs à midi et de 2 à 6 heures.

LES CHRONIQUES de Leon Lorrain Se vend 25 sous. Joli volume, couverture illustrée en deux couleurs. Expédié franco contre envoi de 27 cents au Devoir.

EN VENTE AU DEVOIR

MAISONS D'EDUCATION

LES TELEGRAPHISTES SONT EN GRANDE DEMANDE ET LA POSITION DE TELEGRAPHISTE EST UNE DES PLUS REMUNERATRICES

PROFESSEUR B. LALIME PRINCIPAL DE L'ECOLE COMMERCIALE PRATIQUE LALIME, LIMITE

MAISONS D'EDUCATION Cartes Professionnelles

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Jacques, Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B. Avocat-Procureur Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1973.

C. H. CAHAN, C.R. AVOCAT ET PROCUREUR Edifice Transportation, — Rue Saint-Jacques.

ARTHUR GIBEAULT, B.A., L.L.B. Avocat 54 Notre-Dame-Est, Chambres 51 et 52. Tél. Bell, Main 6420. Bureau 51 et 52, 34 rue Desrosiers, Hochelaga, Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

LAMOTHE & TESSIER, Avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal, Tél. Main 3555, J. C. Lamothe, L.L.B., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

PATTERSON & LAVERY AVOCATS-PROCUREURS SUITE 111 180 ST-JACQUES

ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT Résidence: 180, Jeanne-Mance 741, Est 5978

GUY VANIER, B.A., L.L.B. AVOCAT 97, rue Saint-Jacques, Chambre 76, Tél. Main 2682.

NOTAIRES BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs. 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel, Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argent à prêter. Règlement de succession.

A. E. Grandbois, L.L.B. Notaire 62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

ARGENT A PRETER CREAENCES R. Lallane, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860, Montréal.

ASSURANCES Pour tous genres d'assurances, JOSEPH COURTOIS, 263 Visitation, Tél. Est 985, Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

Dr M. LEMOYNE 257 SHERBROOKE EST (Près Saint-Denis) Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 1550.

DENTISTES DR ARTHUR BEAUCHAMP, Ch. rurgien-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549; 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

Dr H. LANTHIER DENTISTE 835 St-Denis, angle Duluth. Tél. E. 1389

INGENIEURS CIVILS ET ARPEUTRES De GASPE BEAUBIEN Ingénieur-Conseil, Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils, arpenteurs-géomètres, Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. 9618.

ARCHITECTES LAFRENIERE, J. L. D. — A.A.P.Q. Architecte, Professeur de dessin d'architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est 887, 523 Lafontaine, Maisonneuve, Tél. LaSalle 1856.

CARTES D'AFFAIRES ACHILLE DAVID Entrepreneur électricien, 266 St-Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710. Résidence, Est. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD Expert-comptable et auditeur. Systèmes de comptabilité, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47, — 55 St-François-Xavier, Montréal.

COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON A LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES

VICTORIA HOTEL Québec P. Plan américain, Prop. \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

DOMINION COAL CO. LIMITED MINES ET EXPEDITEURS de Charbon Dominion pour Vapeur

Crédit brut (run mine), mélangé (black). Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENTE 112 rue Saint-Jacques — Montréal Téléphone Main 401

EN VENTE AU DEVOIR

LE PREMIER CONGRES DIOCESAIN DE TEMPERANCE

Il s'est ouvert à Saint-Hyacinthe hier soir. — L'oeuvre de la tempérance dans le diocèse depuis quelques années. Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe officie à la grand'messe ce matin — Les travaux.

Saint-Hyacinthe, 10. — Le premier congrès diocésain de tempérance s'est ouvert hier soir sous la présidence de Mgr Choquet, du séminaire. Dès sept heures et demie, la grande salle du bal était remplie par toutes les classes de notre société; on remarquait même beaucoup d'étrangers, venus des paroisses environnantes.

Le président d'honneur du congrès, Mgr C. P. Choquet, du séminaire, présenta ensuite le conférencier, rappelant que depuis vingt ans, l'abbé Tranchemontagne se dévouait comme apôtre de la tempérance, à Montréal. La conférence de l'abbé Tranchemontagne intitulée: "Le grand voleur d'eau", avait pour but de montrer les effets physiologiques de l'alcool sur l'organisme humain tout entier.

Les petits orphelins revinrent sur la scène chanter les bonnes résolutions à prendre et à conserver. M. Pascal Chopin leur succéda dans une scène dramatique: "Buvons donc!" Ce morceau est un des plus difficiles à rendre, car il dépeint une hallucination et demande une grande perfection de mimique.

Si l'on se trouvait encore des gens pour douter de l'efficacité de la lutte antialcoolique, dans notre diocèse, le succès qui a inauguré l'ouverture du Premier Congrès diocésain de tempérance n'a pas dû être sans quelque peu leur dessiller les yeux. Quinze cents personnes se pressaient à la conférence d'hier soir, pour donner un commun encouragement à l'oeuvre poursuivie. Le grand mouvement de tempérance créé en 1907 par notre premier pasteur, a déjà commencé à porter des fruits vigoureux, grâce au zèle fécond du clergé tout entier.

Avant de discuter les questions de statistiques, de science et d'économie sociale, toujours assez abstraites en elles-mêmes, on a voulu parvenir à l'intelligence en passant par les sens. Qui des assistants de la séance d'hier soir ne s'est senti le coeur navré en entendant chanter "Les enfants de l'ivrogne", par les petits orphelins? Et à supposer pour un instant qu'il y eut eu dans l'auditoire un malheureux père adonné à la boisson, ne croiriez-vous qu'il eût senti en lui les remords de sa conduite passée et le désir de se corriger, en entendant des enfants reprocher à leur père son ivrognerie? C'était un moyen de faire détester l'alcool, comme les projections lumineuses étaient un autre moyen. Le conférencier qui expliquait les ravages physiologiques de la drogue meurtrière sur l'organisme humain, qui faisait-il autre chose qu'en appeler à l'instinct de conservation? Que d'autres manières comme celle-ci, on pourrait employer dans la lutte contre cette funeste passion!

Mais là ne repose pas la principale question du congrès. Le véritable sujet d'étude est "la situation actuelle de la lutte de la Société de Tempérance contre l'alcoolisme et les buvettes". La grande circonscription religieuse du diocèse de Saint-Hyacinthe comprend les comités de Saint-Hyacinthe, Bagot, Richelieu, Rouville, Missisquoi, Shefford, deux paroisses dans Brome et trois autres dans Verchères, en tout 75 paroisses avec une population de 130,000

LA QUESTION BILINGUE

L'ORGANE DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION CANADIENNE-FRANCAISE D'ONTARIO DECLARE QUE LE NOUVEAU REGLEMENT 17 EST UNE HUMILIATION REVOLTANTE POUR LES INSPECTEURS BILINGUES.

Ottawa, 9. — Nous détachons de l'article de tête du "Droit" d'hier, les commentaires suivants relativement au nouveau règlement 17 dont le gouvernement Whitney vient d'adopter la teneur aux commissions scolaires: "Enfin, à la dernière minute, le département de l'Instruction publique de l'Ontario a donné aux professeurs des écoles bilingues, la direction à suivre. C'est la circulaire 17 de 1913, qui a bien peu de différence avec la fameuse circulaire 17 de 1912.

"C'est là un droit consacré par la loi naturelle et le gros bon sens, et nous ne savions pas lutter pour le défendre quand on veut nous l'enlever. Les droits, les Canadiens-français de l'Ontario les ont défendus bravement jusqu'aujourd'hui, et il ne semble être plus que jamais décidés à lutter pour leur conservation et leur épanouissement.

"Ceux qui sont allés, dire au gouvernement que notre opposition ne serait qu'un feu de paille, ne connaissent pas ce que c'est que de lutter pour un principe et si des politiciens arrivistes préfèrent les compromis aux luttes sacrées, le peuple ne l'entend pas de cette manière, il se souvient de son histoire.

"Dans les nouvelles instructions données aux instituteurs des écoles bilingues, nous regrettons de remarquer que l'on a conservé le double inspecteur. On a enlevé le titre et les prérogatives de "surveillant", "supervising" — mais il y a encore l'inspecteur anglais et l'inspecteur bilingue; ils sont tous les deux sur le même pied. Alors pourquoi ce double inspecteur?"

"N'est-ce pas une humiliation revoltante pour les inspecteurs bilingues? Car, il est évident que le rôle des inspecteurs de langue anglaise est d'espionner les autres, de voir à ce qu'ils fassent leurs devoirs au point de vue de l'anglicisation. Et, dans cette sale besogne, ne sont-ce pas les espionneurs qui s'avilissent le plus? Et comment le peuple peut-il avoir du respect pour eux?"

Si ce n'est pas là le but du département de l'Instruction Publique, sa position est ni plus ni moins que ridicule. Les inspecteurs bilingues sont généralement capables de surveiller les écoles anglaises et françaises des écoles, puisque leurs diplômes sont basés sur la connaissance des deux langues officielles du pays. Et si le département de l'Instruction Publique de l'Ontario ne veut pas se rendre complètement ridicule aux yeux des citoyens dans l'art pédagogique, il devra abolir ce double inspecteur ou donner des diplômes pour l'inspection exclusive de la partie française des écoles bilingues.

Ce double inspecteur ne peut être qu'une source de conflits et l'origine de la désorganisation des écoles au point de vue pédagogique. En effet, quelle direction devra-t-on suivre? Celle des inspecteurs qui proposent le plus d'octrois? Cette méthode est mauvaise à tous les points de vue.

Si le département de l'Instruction Publique était sincère, il laisserait aux inspecteurs bilingues la responsabilité exclusive des écoles bilingues. A la fin de l'année, nous verrions quelles écoles auraient mieux fait et dans ce cas, nous nous ferois fort d'arriver au premier rang, même pour l'anglais.

Tribunaux civils français au Maroc

Paris, 9. — Au conseil des ministres tenu samedi au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Poincaré, M. Poincaré a entretenu ses collègues de la situation extérieure, qui s'est grandement améliorée, a-t-il dit.

Sur la proposition du ministre, le président Poincaré a signé un décret instituant les tribunaux civils français au Maroc en remplacement des tribunaux consulaires étrangers.

Les centres importants sont dotés de juges de paix à compétences étendues; des tribunaux de première instance sont créés, l'un à Casablanca, l'autre à Oudjda; une cour d'appel siège à Rabat.

Dans l'état actuel des choses, les étrangers et ceux des indigènes qui sont régulièrement associés à leurs entreprises relèvent de la juridiction des consuls étrangers. Les puissances étrangères ont toutefois pu l'engager à renoncer au régime des capitulations et de supprimer leurs tribunaux consulaires dès que les tribunaux civils auront été établis par l'autorité française.

Tel est l'objet du décret signé par le président Poincaré et qui va être publié et consolidé au Maroc l'action du protectorat français.

Retour de voyage Miles Berthe et Laura Lalonde, 255 rue Bay, sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis. Elles ont visité New-York, Boston, Atlantic City, Newport, Providence, New-Bedford et Pawtucket.

COURRIER D'OTTAWA

L'EXPOSITION EST OUVERTE. — L'AQUEDUC D'OTTAWA. — LES VOLEURS A CYRILLE. — LES JUIFS ET LES INCENDIES CRIMINELS. — LES VISITEURS AUX COMMUNES.

Ottawa, 9. — L'exposition annuelle s'est ouverte hier avec les plus brillants auspices. A midi plus de douze mille personnes avaient déjà envahi les terrains. La température était splendide mais le vent a empêché les ascensions d'aéroplanes qui devaient avoir lieu.

M. R. L. Borden est allé lui-même ouvrir l'exposition, sir W. Laurier était présent à ce cérémonial. Hier soir à 9 heures le lunch offert par les directeurs.

C'était hier la journée des enfants et comme c'était aussi congé général dans les écoles, plusieurs milliers de marmots se sont rendus aux terrains. On a eu à enregistrer un accident dans le cours de la journée. Un jeune bambin de onze ans, Richard Davis, en courant après des feuilles d'imprimés a fait une chute et s'est fracturé un bras.

La "Free Press" d'hier consacre beaucoup d'espace pour annoncer qu'il est absolument certain à l'heure actuelle que la ville d'Ottawa ira chercher son eau dans les lacs de la Gatineau. Le gouvernement fédéral serait prêt à aider la ville dans ce sens. Le maire Ellis s'est contenté de déclarer à ce sujet qu'avant la fin de l'année les citoyens se seraient prononcés en faveur du projet des lacs de la Gatineau et que les travaux d'acqueduc seraient commencés.

Les travaux coûteraient une somme totale de sept à huit millions d'après les évaluations faites par les ingénieurs. Le gouvernement qui paie actuellement \$15,000 à la ville par année pour la protection contre les incendies à part sa taxe d'eau donnerait \$1,850,000.

Le gouvernement n'accorderait ce budget que si la ville prend son eau dans la Gatineau. Dans le cas où elle prendrait son eau dans l'Ottawa le gouvernement n'accorderait aucune subvention. Il est même rumeur, dit la "Free Press", que le gouvernement construirait pour l'usage de la Chambre et des édifices du gouvernement un aqueduc qui donnerait une eau pure et une pression suffisante pour les cas d'incendie.

Il est aussi question de la construction d'un immense réservoir à Hull. De cette façon on ne poserait qu'un tuyau pour amener l'eau des lacs et deux tuyaux à partir du réservoir jusqu'à Ottawa.

Une bande de voleurs est en train de faire des dégradations à Cyrville, village situé à proximité de la ville. Encore samedi vingt-cinq lapins et quatre gros porcs étaient tués chez un nommé Gouturier. Celui-ci fut éveillé par le bruit et descendit dans sa cour. Les voleurs s'enfuyèrent en laissant leur butin. M. Gouturier dit que les maraudeurs devaient être au nombre de trois ou quatre. La police fait des recherches.

La colonie juive de la Capitale a été mise en émoi hier à cause d'une représentation donnée dans deux théâtres de vues animées (ici). La scène représente des incendiaires et porte à croire, ont prétendu les Juifs, que les Juifs en général font un métier de mettre le feu à leurs édifices afin d'en retirer des bénéfices. La vue avait été approuvée par le bureau des censeurs à Toronto et les Sémites de la capitale n'ont pas manqué de le démontrer. Le Roi a envoyé un de ses agents faire une inspection et finalement le propriétaire des deux théâtres a consenti à la retirer.

Les visiteurs sont si nombreux aux Communes que le temps qui court que les guides ne sont pas assez nombreux pour suffire à la tâche. Nombre de personnes ont visité les Communes hier. Certaines gens en profitant pour aller s'asseoir à la place au premier ministre ou du chef de l'opposition et songer durant quelques instants à ce qu'elles feraient si elles étaient les vrais occupants.

Un incident amusant s'est produit pour un visiteur hier, qui s'était aventuré de faire la visite de l'édifice seul. Malheureusement pour lui il se perdit dans les corridors et à la fin se mit à appeler au secours. Il fut bientôt secouru par des employés qui le ramenèrent à la bibliothèque où il voulait d'abord se rendre.

Mariage Montbriant-Gohier On célébrait en la Chapelle du Sacré-Coeur, de l'Eglise Saint-Jacques, samedi matin le 30 août, le mariage de Mlle Berthe Montbriant, fille de M. L. R. Montbriant, architecte, avec M. Ernest Gohier, ingénieur civil de Montréal.

M. L. R. Montbriant condamnait sa fille à l'autel, et M. Edouard Gohier son fils. La bénédiction nuptiale fut donnée par le révérend Père Larin, supérieur du collège Saint-Laurent, ancien professeur du mariage.

Durant la messe se firent entendre l'orgue M. Arthur Trudel, dans le "Noël du Mariage", de Choudens, M. Jules Gosselin, dans "O Salutaris" de Salomé, et MM. Uric Paquin, accompagnant M. Trudel, dans "L'Écrou de Dubois", de "L'Avant-Maria", de Lemdens, M. Rodolphe Mathieu touchait l'orgue.

Immédiatement après la messe les époux se rendirent à la gare Bonaventure, accompagnés de nombreux amis, d'où ils se rendirent à Québec pour la s'embarquer à bord du "Laurentie" pour un voyage à travers l'Europe. Ils seront de retour vers les premiers jours de novembre.

Mariage Perron-Tremblay Lundi, 8 septembre, avait lieu à l'église de Saint-Eustache, le mariage de M. D. S. Tremblay, notaire de Saint-Timothée, avec Mlle Valérie Perron, fille de M. et Mme J. C. Perron.

La messe fut célébrée par M. le curé Ed. A. Leblanc, évêque de Saint-Jean, N.B., assisté des abbés Lajeunesse et Borel. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le chanoine Lepelletier, lequel fit une courte allocution et vers la fin de la messe, celui-ci fit entrer les nouveaux époux au choeur pour recevoir une bénédiction spéciale de M. le curé.

Le chant fut rendu par les Enfants de Marie. L'époux couple est ensuite parti pour un voyage à Toronto, les Chutes Niagara, Buffalo, etc.

A leur retour, M. et Mme D. S. Tremblay recevront le dimanche, 14 septembre à la demeure des parents de la nouvelle épouse: 1715 Saint-Urbain, Montréal.



471-477 ST. CATHERINE ST. EAST

ENCORE QUELQUES POELES ECHANTILLONS A ECOULER



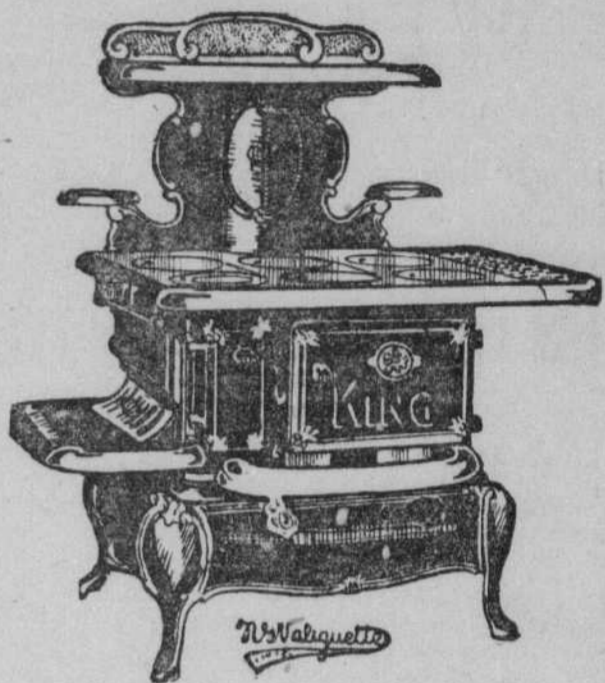
Suivez l'exemple de centaines de personnes qui sont venues profiter hier de la vente de nos poèles échantillons. Faites comme elles et puis-qu'il est encore temps venez faire votre choix.

Avant de compléter votre achat venez voir ces "Bargains" Échantillons

Table listing prices for various stove models. Example: Valeur de \$60.00. Poêle en acier, pour \$36.75. Valeur de \$32.00. Poêle en fonte, pour \$19.00.

Fournaises Echantillons

Table listing prices for various stove models. Example: \$ 7.75, Fournaise Québec pour \$4.79. 10.00, Fournaise Québec pour \$6.95.



Seulement un échantillon de chacune de ces fournaises à ce prix

THE KING pour \$19.00

Poêle idéal pour petite cuisine, cuit à merveille. Beau placage nickelé. Exactement comme la vignette. La base et les pattes nickelées. Régulier \$19.00

Le maire de Richmond accusé de déloyauté

Malbourne, 10. — L'action du candidat ouvrier Webber, qui, en devenant maire de Richmond, a retranché le nom du roi de la liste des personnes en l'honneur desquelles on devait prononcer des toasts, a créé un grand bruit par toute l'Australie. Webber s'est déclaré publicain et a défendu l'attitude qu'il a prise en demeurant dans ses fonctions avec des principes anti-monarchiques. Le Parlement, dit-on, a l'intention de lui intenter une action. Les associations politiques libérales dénoncent Webber comme un sujet déloyal.

Une insulte au drapeau

Pékin, 10. — Le consul japonais de Nankin s'est plaint ici, à la légation, d'une grave insulte faite au drapeau du Japon par des Chinois, alors que son message, portant l'emblème national fut assailli par des soldats. Ces derniers s'emparèrent du drapeau pour, après l'avoir déchiré, marcher dessus.

Ce fait n'alarme pas le gouvernement de Pékin vu qu'il met son espoir dans l'alliance anglo-japonaise, et sait fort bien que Britannia est opposée à toute manifestation hostile de la part du Japon, contre les fils du Ciel.

Sévère accusation portée contre le procureur général

Sydney, N.G.S., 10. — On a fait une motion hier à la Chambre des Représentants accusant M. W. H. Irvine, procureur général, d'avoir accepté des honoraires au nom de la compagnie Marconi, quand cette dernière vient d'intenter une action contre le gouvernement australien. M. Irvine a laissé entendre qu'il n'avait pas le plus léger intérêt dans la compagnie et qu'il n'avait rien à faire avec la présente action intentée, M. Glynn, ministre des affaires étrangères devant s'occuper lui-même de la chose. La motion a été renvoyée par une majorité d'une voix, M. Irvine ayant lui-même donné son vote.

Un opéra américain

Paris, 10. — Albert Mildenberg, le compositeur et professeur américain est à terminer en ce moment la partition de son opéra "Adrienne" qui qui selon toute probabilité sera représenté au Métropolitain de New-York. Comme on se le rappelle, la dernière partition de l'auteur: "Raffaello" fut perdue lors du concours d'opéra américain.

SELLES

Venez voir notre Exhibition de Selles, nous offrons tous les modèles connus pour tous les usages.

SELLES ANGLAISES (importées) Mexicaines, McLellan, Militaires. Pour Dames, pour Garçons ou Filles, (Selles combinées) etc. Cravaches, Etriers, Eperons, Jambières, Brides, Etc.

Sur demande nous expédierons par la malle notre liste illustrée de selles et de tous les accessoires.

Lamontagne Limitée 338 rue Notre-Dame Ouest, PRES DE LA RUE MCGILL, MONTREAL, CAN.

"L'Idée de Marshall Field"

est d'"éliminer les erreurs". C'est ce que cette maison explique dans son livre de règlements pour les employés, et, pour mettre cette "idée" en pratique dans ses bureaux, elle emploie 32 machines Burroughs à tenue des livres.

Elle a acheté sa première Burroughs il y a quinze ans et en a ajouté de nouvelles chaque année. Les 86 pièces différentes de Burroughs en 492 combinaisons lui ont permis de trouver ce qu'elle désirait — il y a une Burroughs pour faire votre travail de calcul.

Des petites maisons de commerce sans facilités pour "arriver sûrement", peuvent profiter de l'expérience de compagnies telles que Marshall Field. La Burroughs est sûre. Burroughs Adding Machine Co. E. N. AHEEN, Gérant des Ventes 392 rue Saint-Jacques MONTREAL, P. Q.

BALCONS ET ESCALIERS EN FER

CLOTURES, MARQUISES, ETC., DE TOUTE PREMIERE QUALITE

J. A. COURTEMANCHE 1889 ST-DENIS Tél. ST-Louis 4840

Canadian Fire Underwriters' ASSOCIATION RECOMPENSE \$500. VIS est par les présentes donné que les membres de cette association étant d'opinion que les récents incendies survenus à Montréal ont été l'oeuvre d'un incendiaire, ou d'incendiaires, la récompense ci-dessus sera payée à toute personne donnant des renseignements de nature à amener une condamnation. La récompense sera payable sur certificat de l'avocat ou représentant de la couronne. L. HOWGATE, Secrétaire 524 EDIFICE CORISTINE.

LE PLUS CELEBRE DES VINS TONIQUES ET APERITIFS FRANÇAIS. Il n'y a qu'un véritable "DUBONNET". Un nom seulement sur la bouteille "DUBONNET". Méfiez-vous des imitations. L. CHAPUT, FILS & CIE LIMITEE. Suls dépositaires pour le Canada, Montréal.

LA VIE SPORTIVE

LA PISTE DE DORVAL OFFRE TOUT LE CONFORT DESIRABLE

TOUT EST INSTALLE DE PREMIER ORDRE.—LA GRANDE ESTRADE EST SPACIEUSE ET BIEN DISPOSEE.—UN ESPACE CONSIDERABLE EST RESERVE AU X AUTOS.— LE MEETING S'OUVRIRA LUNDI PROCHAIN

La piste de Dorval a été envahie hier par de nombreux visiteurs. On vient constater sur place la beauté d'installation de cet hippodrome modèle, dont la construction a établi un véritable record dans l'histoire du turf.

ARTHUR DUCHESNIL EST DE RETOUR A MONTREAL

NOTRE COMPATRIOTE S'EST DISTINGUE DANS LA EASTERN ASSOCIATION. — IL OCCUPE LA DEUXIEME POSITION CHEZ LES LANCEURS.

Table with 2 columns: Name and Score. Lists names like Demott, H.N.H., Abercrombie, etc., and their respective scores in various categories.

A BLUE BONNETS

LES FAVORIS ONT GAGNE CINQ DES SEPT EPREUVES DISPUTES HIER A BLUE BONNET.—JACK DENNEDEN REMPORTE LE STEEPLCHASE STRATHCONA.

Les favoris ont gagné cinq des sept courses disputées hier après-midi à Blue Bonnets. Amberley et Chester Krump ont été à proprement parler ceux qui réunissent le plus de suffrages malgré leurs performances antérieures.

Les courses du Grand Circuit

Sixième Course: 1. Spring Maid, 96, Taylor, 4 à 1, au pair, 3 à 5. 2. Henry Rite, 110, Martini, 20 à 1, 10 à 1, 5 à 1; 3. Schaller, 113, Fairroaster, 5 à 1, 2 à 1, au pair.

Il ne sont pas disqualifiés

Contrairement à ce qui a été annoncé l'équipe Saint-Pierre, Lapelle n'a pas été disqualifiée. Après avoir vérifié le pointage il fut constaté que St-Pierre n'avait fait que 6 tours et que, par conséquent, il n'y avait aucun motif de le disqualifier.

Dans la ligue Internationale

Table with 3 columns: Club Name, G., P., P.C. Lists clubs like Newark, Rochester, Baltimore, etc., and their performance statistics.

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les séries des ligues Américaine et Nationale:

Table with 3 columns: League Name, Club Name, Score. Lists American and National league matches.

POSITION DES CLUBS

Table with 3 columns: Club Name, G., P., P.C. Lists club standings for Philadelphia, Cleveland, Washington, etc.

POSITION DES CLUBS

Table with 3 columns: Club Name, G., P., P.C. Lists club standings for New-York, Philadelphia, Chicago, etc.

JOUTE D'EXHIBITION

Toronto... 102000000—3 9 4 New York (Giants) 50000020—10 9 3

UNE TOURNEE MONDIALE

Chicago, 10 — Harry McGrabber, de Chicago, le représentant de Charles Cowsey, a rencontré Missy McGraw hier pour terminer les préparatifs de la tournée mondiale que les Giants feront en compagnie des White Sox.

Le Cartierville bat le Victoria

CES DEUX CLUBS DE LA LIGUE DE CROSSE UNION SE SONT LIVRES UN DUR COMBAT SAME-DI DERNIER.

Cartierville, 10. — Comme tous les amateurs s'y attendaient, la joute de samedi dernier entre les clubs Victoria et Cartierville, au terrain des Cartierville, a été bien ardemment disputée du premier au dernier instant.

Les Victoria luttèrent avec l'adresse et la vaillance qu'on leur connaît. Par moments leur jeu de combinaison fut vraiment superbe.

Les Victoria faiblirent naturellement, à cause de ce désavantage. Les Cartierville prirent les devants au cours de la troisième période et les conservèrent en dépit des brillants efforts et de la fermeté de courage de leurs rivaux.

Par intervalles le jeu fut rapide. Dans certaines phases de la partie, l'allure des adversaires devint lente parce que le combat était bien ardu.

Ligue Nationale de Quilles

Table with 3 columns: Club Name, Score. Lists National League bowling scores for Desrochers, Laporte, etc.

De la vitesse nouveau genre

LES DEBUTANTS POURRONT S'ALIGNER AVEC AVANTAGE CONTRE LES VETERANS DAVID CLEGHORN ET SAINT-PIERRE. —DEGS MATCHES HANDICAPS.

Nous verrons dimanche prochain de la vitesse nouveau genre au Parc Delorimier. Hubert a décidé de faire disputer ses épreuves "par tout le monde", c'est-à-dire que les matches handicaps pourront élarger les chances de succès contre ceux qui ont fait la pluie et le beau temps jusqu'à date dans les courses de vélos et motos au Parc Delorimier.

Les championnats provinciaux

LE TOURNOI DE L'A.A.U. OF C. PROMET D'ETRE UN SUCCES. Les grands championnats provinciaux de l'A.A.U. of C. promettent de remporter, cette année, un succès inédit. Les officiers travaillent avec ardeur et il est fort probable que nous pourrions assister à une hécatombe de records. Voici la liste des officiers intéressés à faire un succès de notre grand tournoi provincial:

Autre. — Dr Fred J. Tees (président de l'A.A. of C.). Juges — (Evénement de piste) Gordon C. Bowie, L. I. McMahon (président St. Patrick A.A.A.); J. N. Warmington, R. Dawson, Geo. V. Brown (Boston A.A.A.); J. N. O. Ledoux (National). Juges. — (Evénement de champ) J. J. Ryan, A. Chamberland (Ass. La Casquette); R. Chas. Irwin, L. Cushing, R. Dumouchel.

Victor-Victrola advertisement. Features an image of a Victrola gramophone and text: "Ce Victor-Victrola complet avec 5 Albums à Registres avec place pour 82 registres \$100".

Les Champions écrasent le Saint-Paul

Devant une assistance de près de 2,000 personnes, dimanche, le club de crosse Saint-Pierre aux Liens a fait subir une humiliante défaite au Saint-Paul, le déclinant complètement par le score de 10 à 0.

Les championnats provinciaux

LES DEBUTANTS POURRONT S'ALIGNER AVEC AVANTAGE CONTRE LES VETERANS DAVID CLEGHORN ET SAINT-PIERRE. —DEGS MATCHES HANDICAPS.

L'Exposition de la Société d'Agriculture

A St-Bruno Jeudi le 11 Septembre Prochain. Sous le patronage distingué de l'hon. Jos. D. Caron, ministre de l'Agriculture.

Dorval Park Jockey Club

COURSES DU 15 AU 20 SEPTEMBRE A DORVAL Admission — Une Piastre

MONTREAL JOCKEY CLUB

1ère Course Tous les Jours à 2.15

BLUE BONNETS COURSE

19 Réunion d'Automne 13 Du 6 au 13 Septembre

LES ENFANTS NE SONT PAS ADMIS. L'union des plombiers au Congrès. Reste à savoir maintenant, si l'union des plombiers a droit à trois délégués.

DANS LE Monde Ouvrier

LE COUT DE LA VIE. Le gouvernement britannique vient de publier des statistiques sur l'augmentation du coût de la vie, qui ont une étonnante étonnante, surtout pour les travailleurs du Canada. D'après ces statistiques, c'est en effet, dans notre pays, que s'est manifestée, depuis 10 ans, la plus haute augmentation du coût de la vie.

L'IMMEUBLE

M. P. Starr a acheté hier, de M. P. Collins, les maisons portant les Nos 185 à 203 rue Hutchison, pour \$143,000, soit \$7,000 du pied carré.

G. Zwinge à W. H. Edmunds, le lot 162-73 paroisse de Montréal, pour \$5,000.

M. G. Archambault à P. Charlebois, une partie de la ferme à Saint-Joseph, Rivière des Prairies, lot 15 de la paroisse Saint-Joseph, pour \$26,000.

S. Jarry à R. F. Grant, le lot 8-262 et une partie de 361 et 298, Côte Saint-Louis, ayant face rue Saint-Denis, pour \$10,300.

Mme L. Jolicoeur à Mlle B. Balzathar, la partie nord-ouest du lot 42, quartier Saint-Louis, avec maison rue Cadieux, pour \$14,500.

J. P. Ryan à Mme L. C. Delagrange, une partie du lot 73, quartier Saint-Laurent, avec les Nos 28 et 28a rue Saint-Famille, pour \$10,000.

O. Dionne à Hudon et Orsali, une partie du lot 181-183 et une partie de 181-183B, paroisse de Montréal, situés à Notre-Dame de Grâce, pour \$1,000 du pied et autres considérations.

J. L. Renny à J. Robert, le lot 4385-6 et une partie de 4385-6, paroisse de Montréal, avec mission rue Gordon, Verdun, pour \$9,500.

H. Séguin à N. Trudeau, le lot 1542-10, Côte Saint-Louis, avec les Nos 791, 790 et Alma, pour \$8,200.

La Ville de Montréal à W. Meikle, le coin des rues Lévesque et Châteaubriand, Côte Saint-Louis, d'une étendue de 1,035 pieds carrés, pour \$642.50, soit \$0 du pied.

A l'Exposition d'Horticulture

Sir Lomer Gouin présidera la réunion au Winter Club, hier soir.

L'arène du Winter Club, rue Drummond, était encombrée, hier soir, de fleurs aux couleurs les plus riches, de palmes majestueuses et de plantes grimpantes qui se transformaient dans le plus divers et le plus somptueux et à souhait l'exemple de ce que les fleurs font se propager.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

Faits - Montréal

LA CHAMBRE DE COMMERCE La Chambre de Commerce reprendra ses séances hebdomadaires ce soir à 4 heures 30, au lieu ordinaire de séances, No 76 rue Saint-Gabriel.

Lecture sera donnée d'une lettre importante du Comité des Citoyens invitant notre Chambre à nommer un comité pour le rencontrer en vue d'étudier, avec d'autres corps publics, les questions municipales; de plus, les délégués à la cinquième convention de la Fédération des Chambres de Commerce de la province feront leur rapport.

AU PENTECIER ET LA PRISON Alf. Lussier, âgé de 17 ans, arrêté il y a quelques semaines, sous l'accusation d'avoir volé pour \$4,000 de fourrures, le 1er août dernier, à la demeure de l'ex-échevin Sadler, 87 rue Crescent, a été condamné hier après-midi, par le juge Sabin, à deux ans de pénitence. Le magistrat a refusé toute clémence à l'égard du prisonnier, par ce qu'il avait déjà été condamné deux fois pour la même offense.

Les compagnons arrêtés pour la même offense, ont été Duperron et Jolly, remis en liberté conditionnelle et qui devront comparaître dans 2 ans devant la Cour. Quant à Gauthier et Delisle, ils devront comparaître de nouveau le 11 novembre.

Edouard Jourdain accusé d'avoir majoré un chèque, a comparu au Cour des Sessions Spéciales et a été condamné à trois mois de prison.

Quant à Joseph Demers, dont nous annonçons la culpabilité hier, la Cour a tenté de l'éroquer.

REVERSEE PAR UN TRAMWAY Une petite fille de 5 ans, du nom de Cécile Dion, demeurant au No 1250 rue Saint-Denis, a failli perdre la vie, hier après-midi, au cours d'un accident.

La fillette traversait la rue quand un tramway du circuit Saint-Denis la frappa et elle alla rouler sous une des roues qui lui broya un pied.

Relevée par le garde-moteur et des voyageurs, l'enfant fut conduite chez ses parents où l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame est venue la chercher pour la transporter à cette institution.

Sir Lomer Gouin après avoir visité attentivement tous les stands, s'arrêta dans un discours très écouté, à déclarer d'un discours très écouté, l'exposition officiellement ouverte. Il a vivement félicité les organisateurs et les exposants du bon exemple qu'ils donnent à la population de Montréal et a souhaité que l'exemple de ce qu'ils font se propage.

Le premier ministre termine en disant qu'il a le plus grand désir que l'exposition soit couronnée de succès, afin que l'exposition de Montréal soit, une autre fois aussi belle que celle qui l'on tient dans l'Ontario.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Société d'Horticulture est la plus vieille du Canada et la seconde en âge d'Amérique.

Le docteur Finnie, député de Saint-Laurent, a joint ses compliments et ses encouragements à ceux du premier ministre.

La Navigation

NOTES MARITIMES Le "Virginian", ligne Allan, a quitté hier Liverpool pour Montréal. Le "Scandinavian", ligne Allan, qui a quitté Montréal pour Glasgow est à 250 milles au large de Belle-Ile. Le "Pomorian", ligne Allan, est arrivé dimanche dernier de Montréal à Londres.

Le "Sicilian", ligne Allan, est arrivé hier à Montréal de Londres et de Plymouth.

Le "Manchester Shipper" est arrivé de Manchester à Montréal hier.

Le "Englishman", ligne Dominion, est arrivé de Bristol à Montréal hier.

Le "Victorian", ligne Allan, doit quitter Liverpool pour Montréal aujourd'hui.

Le "Wielshman", ligne Dominion, a quitté Bristol pour Montréal hier.

Le "Empress of Ireland", ligne C. P.R., de Liverpool à Montréal, était hier à 250 milles Est de Belle-Ile.

LES ARRIVAGES Vapeurs A De Verona, New-York Genève

Zeeland, New-York Anvers

St. Anna, New-York Marseille

Neckar, New-York Brême

Kaiser Wilhelm, New-York Brême

der Grosse, New-York Brême

Niagara, New-York Havre

Vict. Luise, New-York Hambourg

Olympic, New-York Southampton

Franconia, Queenstown Boston

Montezuma, Londres Montréal

Heilig Olav, Copenhague New-York

Kronprinz Wilhelm, Brême New-York

Vaderlan, Anvers New-York

Scythian, Havre Montréal

Canada, Marseilles New-York

Carpathia, Fiume New-York

NAVIGATION INTERIEURE Canal Lachine, en haut - Fairmont à Port Arthur, 1,750 tonnes

Canal aux Outas, Niagara, bois de pulpe; A. D. MacTier à Charlotte, vide; Iocoma à Cleveland, vide; Majestic à Hamilton, passagers et cargaison générale; Keybell à Ashtabula, charbon; A. D. MacTier, à Cleveland, charbon; W. H. Dwyer de Huron, charbon; Canadian, de Port Colborne, 6,245 tonnes, de bit et 734 minots d'lin; Meaford à Erie, charbon; Iocoma à Cleveland, huile.

PORT COLBORNE En haut - Wabcondah, Montréal à Port William, cargaison générale; Séguin, Montréal à Detroit, vide; Keywert, Montréal à Ashtabula, vide.

En bas - Sharples, Manistee à Québec, pulpe; Ames, Port William à Montréal, avoine; Advance, Port Colborne à Montréal, bit; Rosedale, Port William à Montréal, bit; Prince Rupert, Duluth à Montréal, bit; Arabian, Port Colborne à Montréal, bit; Haddington, Erie à Montréal, charbon.

SAULT STE-MARIE Sault Sainte-Marie, Mich., 9. - En haut: Matthews, 7 h. soir; Superior, 9 h. soir; City, Simla, Fred Mitchell, 8.30; Bude, Maria, Henry Rogers, 11; Utley, Harvard, 1 a.m.; Toitre, Godfrey, Donnacona, 1.30; Coralia, Martha, 6; Bradley, 3; Harvey Brown, Hartnell, 4.30; Shaw, Turret Cape, 5; Flagg, Thompson, 8; Snyder, Jr., 6.30; Lakeland, 7; Calumet, North West, 9; Venezuela, 7.30; Beauty, 9; Monroe, Smith, 10; Tomlinson, 10.30; Reis, 11; Perseus, Follette, Peterson, Commodore, mid; Sheldon Parks, 12.30; Cort, Kenney, 1 p.m.; Cede, Sagamore, Conestoga, 1.30; Watts, Cogdon, Athalaska, 2.30; Imperial, 5.30; Spalding, 6.

En bas - Wickwire, Jr., 8 hier soir; Caldera, 8.30; Gary, 9, Hill, 10; Mariposa, Ostrington, 10.30; Ranney, 11; Earling, 11.30; Maricopa, Nasmith, minuit; Poe, 12.30; Ream, 1; Sultana, Myron, Page, belle, 3; Brower, 4; Vulcan, 5; Frank Peavy, Turret Crown, 5.30; Reddington, 6; Trimble, 2.30; La-Sherwin, 5.30; Pope, 7.30; Sonora, 8; Norway, 9; Stearn, 10; Houghton, Bryn Mawr, W. Gratwick, 11; William Luther, mid; Block, 12.30

Banquet à J. B. Morrissette (De notre correspondant)

Québec, 10. - L'Association des Assureurs-Vie de Québec a donné un banquet à M. J. B. Morrissette hier soir au Château Frontenac à l'occasion de son élection à la présidence de l'Association des Assureurs du Canada. Une conférence a été prise par M. J. B. Morrissette en français et en anglais ont été présentées par le président, M. J. P. Belleau, au héros de la fête, qui y a répondu dans un discours.

jeu joué le danger... Pendant un mois, il avait vécu avec l'idée que, d'un moment à l'autre, il pouvait se trouver en face de son ancien patron, et dans l'attente de cette rencontre possible, il avait préparé une défense habile. Il se proposait de jouer la comédie de l'étonnement, de l'indignation, voire même du mépris...

Mais là, en Bretagne, dans ce site écarté, il ne s'attendait pas à pareille aventure; instinctivement, il recula et remonta trois marches.

L'armateur continua d'avancer sur lui.

— Il serait inutile de feindre, dit-il. Nous sommes deux ici pour vous reconnaître, Félix Libourd!

— Nous sommes même trois ici, vous voyez tremblante, celle d'Armel...

Devant le misérable qui avait été la cause de la mort de son père, la jeune fille se levait en accusatrice.

— Quand vous venez à la maison, continua-t-elle, j'ai souvent remarqué la cicatrice que vous portiez à la tempe.

L'aventurier se couvrit comme s'il pensait, en la cachant, supprimer la preuve qui l'accablait. Puis il essaya de parler, mais les mots ne venaient pas; il balbutia:

— J'en appellerai au Roi des Belges... Vous savez que cette insulte d'aujourd'hui...

— De notre côté, poursuivit M. Sorel, qui jouait d'audace pour

meux gamber la partie, nous deman-

derons à Sa Majesté, si son sujet, le baron de la Sambre, a quel-

que parenté avec le vieux chambellan dont le secrétaire disparut mystérieusement, il y a quatre ans de cela!

En même temps, la main robuste de l'armateur s'abattit sur l'épaule de Félix Libourd.

— Lâchez-moi! cria celui-ci.

— Je vous lâcherai, mais à une condition, c'est que vous m'accompagner de bonne grâce chez le commissaire de police d'Arcey. Si vous n'êtes pas Félix Libourd, je suppose qu'il vous sera facile de le prouver!

— C'est une indignité!... Je ne veux pas!... Et voici pour vous! M. Sorel reçut un coup de poing en pleine figure; le sang jaillit; il chancela et lâcha prise...

Tous les hommes présents s'élan-cèrent pour lui prêter main-forte.

D'un mouvement brusque, l'aventurier se dégagea des mains qui l'étreignaient et, remontant d'un bond sous de peristyle de la chapelle, il tira de sa poche un revolver.

— Écartez-vous ou je fais feu! cria-t-il.

En même temps, comme s'il choisissait sa victime, il promena un regard féroce sur ceux qui étaient plus bas que lui.

Mme de Kerlanliss et Mme Banalec s'enfuirent éperdues en entraînant les enfants et en appelant:

"Efflam... Marine!" Mais Efflam venait de s'abandonner un poste d'honneur, et Marine, cramponnée aux pierres du perron, cria:

— Loïc! Revenez!... Oh! Loïc, il vous tue!... Et j'en mourrai! Armelle soutenait la comtesse qui était toute prête à défaillir et, pour l'instant, elle n'avait pas d'autres préoccupations.

— Voyons! Descendez! commanda René.

— Ne me touchez pas! Ou malheureux à vous!... Loïc essaya de désarmer l'énergumène: celui-ci tourna contre lui sa fureur.

L'affaire Thaw

Le fugitif de Matteawan fait une promenade au grand air. — Ce que feront ses défenseurs.

Coaticooke, 9.—Harry K. Thaw est allé faire une promenade, ce soir, sur une colline qui surplombe le village. C'est la première fois depuis sept ans que le meurtrier de Stanford White peut ainsi aller jouir du calme de la campagne.

Après cette course, le prisonnier retourna à la gare, où il demeurera sous la surveillance des officiers de l'immigration, jusqu'à ce qu'il soit appelé à Montréal. Les rapports reçus de Montréal ce soir, semblent indiquer que les avocats de Thaw réclameront sa présence à la métropole pour jeudi.

Le prisonnier a avoué ne rien connaître des plans de ses défenseurs. Il attend que les officiers d'immigration lui permettent de quitter Coaticooke pour aller assister à la séance de la Cour du Banc du Roi, le 15 septembre au matin, alors que sa cause sera instruite. Il a eu une longue conversation avec sa mère et sa sœur, Mme Laura Carnegie, qui sont actuellement à Montréal.

James McKee, le juge de paix qui a signé le mandat d'arrestation de Jérôme, honorablement acquitté, a déclaré aujourd'hui qu'il consulterait des avocats pour savoir si le juge Mulvena avait droit de présider le tribunal dans l'expédition de cette cause.

Salisbury Beach incendié

Salisbury Beach, Mass., 10.— Cette plage a été visitée hier par un effroyable incendie, qui a détruit une église, 6 hôtels et 150 cottages.

Les pertes sont évaluées à \$200,000.

L'hôtel Cushing, contenant 300 appartements, est le principal édifice incendié.

On n'a pas encore signalé de morts.

L'incendie est dû, croit-on, à l'explosion d'une quantité de poudre-éclair servant à un photographe qui avait ses appartements à l'hôtel Cushing.

Au Vénézuéla

Des partisans de Castro abordent dans les Antilles hollandaises.

Willemstadt, Curaçao, 9.—Le général Asuncion Rodriguez, partisan de Cipriano Castro, ex-président du Vénézuéla, qui a dirigé le récent mouvement révolutionnaire dans le pays, est allé à Willemstadt, capitale de l'île de Curaçao, pour se réfugier à la légation des Etats-Unis à

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de Mesle, gérant.

DEMAIN

Beau et frais. S. P. A. Toronto, 10.—La vague fraîche est maintenant centralisée dans la vallée de Saint-Laurent.

Baryton-soliste à Notre-Dame

Notre camarade, M. Paul-G. Oumet, a donné récemment sa démission comme baryton-soliste à l'église Saint-Louis de France pour accepter le même poste à l'église Notre-Dame.

Promotion

A la demande de M. A. Gauthier, chef du greffe de la Cour du Record depuis de longues années, M. Edouard Forget a été nommé par les commissaires assistant greffier.

La Compagnie d'Autobus

Elle publie un prospectus à l'usage des agents de change, en attendant celui qu'elle mettra à la disposition du public.

La Compagnie Canadienne d'Autobus publie un prospectus dans lequel elle démontre qu'elle aura le bénéfice de l'expérience acquise par la London General Omnibus Company, et ses ingénieurs.

Le prospectus est publié pour les agents de change, mais il y en aura un autre, plus considérable, pour le public.

Le gouvernement rappelle un de ses ingénieurs

Ottawa, 10.—Le contrat accordé pour un "poissonnière" à la Petite Saskatchewan sur le lac Winnipeg, vient d'être la cause du rappel de M. W. H. Brunel, ingénieur du département de la marine et des pêcheries, et une enquête aura lieu.

Mort d'un homme d'Etat belge

Bruxelles, 10.—Le comte Paul de Smet de Naeyer, ministre d'Etat et sénateur est mort, ici, ce matin. Il était né à Gand en 1843.

Riche industriel, il fut le promoteur en Belgique des usines ouvrières à bon marché. Elu député de Gand, comme catholique, en 1886, il se montra grand travailleur, orateur de talent et se signala par son rapport sur la révision et le suffrage universel, qu'il combattit (1891). En 1894 il entra comme ministre des finances dans le cabinet Burlet, devint en 1906 président du conseil et ministre des finances; donna sa démission en 1899 et fut élu alors le titre de ministre d'Etat, reprit bientôt la présidence du conseil (1899), et fut en même temps ministre des finances et des travaux publics. Smet de Naeyer avait surtout pour mission de faire voter et appliquer la loi électorale sur la représentation proportionnelle, ce qui eut lieu en 1900. Il se maintint au pouvoir jusqu'en avril 1907.

La conférence du tarif

Washington, 10.—Le bill démocratique revisant le tarif, tel qu'adopté par le sénat hier soir, sous une forme bien différente de celle qu'il avait au sortir de la Chambre il y a quatre mois, est retourné à la chambre basse et demain il sera soumis à une conférence d'un comité conjoint où il subira les dernières retouches.

THAW EST DEPORTE

A huit heures ce matin, des officiers du département de l'immigration se saisissent du fugitif de Matteawan, le jettent dans une automobile et le conduisent à la frontière américaine.

Thaw est maintenant en liberté dans l'Etat du New-Hampshire.—Ce que disent le ministre de la Justice et les avocats du fugitif.—Déclaration de Mme Copley Thaw.

L'ITINERAIRE DE THAW

(Service de la Presse Associée) Coaticook, 10.—Harry K. Thaw a été appréhendé dans sa cellule par les officiers de l'immigration, à 8 heures ce matin, et déposé vers une automobile qui les attendait à la porte. Le détenu a été conduit vers la frontière du Vermont malgré ses cris et ses résistances.

La soudaineté de cette manœuvre a pris Thaw et son avocat par surprise. On dit ici, bien que cette rumeur ne soit pas confirmée, que les officiers de l'immigration ont agi sur les instructions du Ministre de l'Intérieur.

THAW PASSE LA FRONTIERE

Coaticook, 10.—L'automobile portant Thaw a traversé la frontière du Vermont à 8 h. 55 ce matin.

THAW EN LIBERTE M. W. P. Fogarty, envoyé spécial du "Star" de Montréal, télégraphie à son journal :

Averill, Vermont, 10.—H. K. Thaw est arrivé ici à 9 heures et quelques minutes ayant été poussé par dessus la frontière du Vermont par les officiers du bureau de l'immigration du Canada sur l'autorité du ministre de l'Intérieur.

Thaw a traversé la frontière à quatre milles de Norton Mills. Il n'a été touché par aucun officier américain, est monté dans l'automobile des journalistes, et est venu de Norton Mills ici.

Il a dit que son départ avait été causé par la plus grande surprise, et qu'il n'a pas encore de plans arrêtés.

THAW RECUEILLI PAR LES JOURNALISTES

Coaticook, 10.—Harry K. Thaw, enlevé de vive force dans sa cellule ce matin, est maintenant un homme libre sur le territoire américain, voyageant en automobile avec un certain nombre de journalistes.

Le fugitif de Matteawan a été passé par-dessus la frontière du Vermont par les autorités du Ministère de l'Intérieur. Seul, vendredi et hier, il ne savait que faire. Des journalistes qui le suivaient l'ont recueilli dans leur voiture et télégraphié ses mouvements à mesure qu'il avançait.

La situation dans laquelle se trouve Thaw actuellement est de beaucoup plus extraordinaire de celles où il s'est trouvé jusqu'ici.

Privé de conseils, Thaw ne savait où donner de la tête quand les journalistes l'ont recueilli dans leur automobile de louage. Leur devoir est de suivre Thaw qui, maintenant en liberté, peut aller où bon lui semble, à condition naturellement qu'il ne soit pas découvert par les autorités de l'Etat de New-York qui le cherchent.

A LA POURSUITE DE THAW Albany, 10.—Le gouverneur d'office Glynn a réitéré aux gouverneurs du Vermont et du New-Hampshire leur demandant d'appréhender Thaw et de le détenir. L'atorney général Carmody a envoyé un message identique au gouverneur du Maine et un autre sera probablement envoyé aux autorités du Massachusetts. La police a été requise de faire un appel général pour l'arrestation de Thaw.

THAW DANS LE NEW-HAMPSHIRE

Beecher Falls, Vt., 10.—Thaw a traversé la rivière Connecticut à 10 h. 10 et est entré dans l'Etat du New-Hampshire.

Stewartstown, N.-H., 10.—Thaw est arrivé ici vers 10 h. 20. Aucune tentative n'a été faite pour l'arrêter. Il est demeuré près de quinze minutes puis est reparti dans son automobile sans dire où il allait. A 11 heures, il s'est arrêté dans une maison de ferme près d'ici et a continué sa route peu de temps après.

LA NOUVELLE ALBANY (Service de la Presse Associée) Albany, N.-Y., 10.—En prévision de la déportation de Thaw via la frontière du Vermont, le gouverneur par intérim de l'Etat de New-York, a envoyé un message au gouverneur de l'Etat du Vermont.

M. Glynn a été prévenu aujourd'hui de la dernière étape de l'affaire Thaw mais a refusé de la commenter. Le surintendant John Biley du département des prisons de l'Etat s'est montré surpris de la déportation de Thaw et a déclaré qu'il espérait que le prisonnier serait rendu à Matteawan avant le soir.

On annonce que William Travers Jerome et le substitut du procureur Franklin Kennedy ont passé la nuit à Manchester, Vermont, en route pour Albany.

THAW EST ARRETE

(DERNIERE HEURE) Colebrook, N.-H., 10.—Harry K. Thaw a été arrêté par le shérif Drew à midi, à Little School House, à 5 milles d'ici. Thaw n'a pas fait de résistance; il ne savait pas où il était. Plusieurs journalistes étaient avec lui. Il se proposait d'acheter un billet de chemin de fer pour Detroit. Il tenta, sans y réussir, à communiquer avec ses avocats à Montréal. Le shérif n'avait pas de mandat mais il l'a appréhendé comme fugitif de la justice.

L'OUVERTURE DES TRIBUNAUX

Elle a lieu à Montréal et à Québec ce matin avec le cérémonial d'usage.—Echange de compliments entre juges et avocats.

LES ASSISES

A dix heures ce matin, au Palais de Justice, avait lieu l'ouverture des tribunaux civils. La cérémonie toujours solennelle, avait aujourd'hui un caractère de plus haut programme. En effet, au nom de ses confrères du barreau, Me J. E. Martin, bâtonnier a présenté une adresse à sir Charles Peers Davidson, juge en chef, à l'occasion de son élévation, par le Roi, à la dignité de chevalier de Saint-Michel et Saint-Georges.

La chambre 24 était remplie. Outre les nombreux avocats, on remarquait, non loin du banc des juges, plusieurs dames entrées Lady Davidson, Mmes Archibald, Bisailleur, Robitoux, Charbonneau, Greenhalgh, Panneon, Martin, Duclos, Beauvais, etc.

A dix heures précises, les huisseries s'ouvrirent et le silence se fit. Les honorables juges, dont les noms suivent montrèrent sur le banc: Sir Charles Peers Davidson, juge en chef, Louis Tézier, Archibald Saint-Pierre, Dunlop, Fortin, Lane, Beau-din, Archer, Demers, Charbonneau et Martineau.

Me J. E. Martin prononça le discours de circonstance. Il parla du congrès du Barreau Américain à Montréal et dit qu'on pouvait en attendre les plus heureux résultats pour les deux pays.

Le bâtonnier lut ensuite l'adresse au juge sir Charles Peers Davidson, puis présenta les nouveaux avocats suivants: MM. E. Stewart McDougall, Aldéric Blain, Nathan Salomon, Philippe Monette, Daniel P. Gilmour, Aubry, H. Elder, John A. Engert, Henry M. Mulvany, Stewart Lemesurier, Albert McDonald, George W. Mingle et Kenneth Archibald.

Me Martin encouragea ses nouveaux confrères à toujours être courtois avec les juges et avec les avocats qu'ils auront comme adversaires. Il leur dit d'être honnêtes, de préparer leurs causes avec soin, de protéger, tant qu'ils le peuvent, les intérêts de leurs clients, de toujours garder intacts l'honneur et la dignité du Barreau.

Sir Charles Davidson demanda à l'honorable juge Tézier de porter la parole. M. le juge fit un discours in-

Il n'y a pas d'accusation

L'échevin L.-A. Lapointe répondant à l'interview que nous donnait hier M. le commissaire Lachapelle, maintient que le conseil n'a pas porté d'accusations contre le bureau concernant les achats de terrains.

"L'extrait suivant des minutes du conseil, dit-il, en fait foi: "Assemblée du lundi, 23 juin 1913: "M. l'échevin Martin soulève une question de privilège et lit des articles publiés dans les journaux, la "Patrie" et le "Pays", où l'administration est prise à partie relativement à l'achat de différentes propriétés, et un débat s'engageant au cours duquel des remarques sont faites par MM. les échevins Martin, L.-A. Lapointe, Ward, Bastien, Larivière, Giroux, Poissant, Blumenthal, Ménard et M. E. P. Lachapelle, commissaire.

"Sur proposition de M. l'échevin Morin, appuyé par M. l'échevin Martin, il est résolu: "Qu'après avoir entendu la discussion sur cette question de privilège, le conseil ne se croit pas justifié d'accorder plus d'attention aux insinuations contenues dans certains articles de journaux au sujet d'acquisitions récentes faites par la Cité, à moins que des accusations spécifiques ne soient portées."

"Quoi qu'il ait été dit, continue M. Lapointe, dans la discussion qui a précédé cette motion, la résolution précitée efface tout et est seule officielle. Or elle ne mentionne ni accusation, ni le mot d'accusation."

On disait, ce matin, à l'Hôtel de Ville, que M. Laflamme a refusé d'agir en qualité d'avocat de la Ville dans l'enquête. Les commissaires ne confirment ni ne nient cette rumeur.

C'est M. Arthur Gagné, qui fut greffier de la commission royale Cannon, qui le sera encore cette fois-ci.

La municipalité de Saint-Vincent de Paul se montre reconnaissante

A une séance du Conseil Municipal de Saint-Vincent de Paul, tenue lundi soir, le 8 septembre, sur l'invitation de son Honneur le maire, M. Wilfrid Anclair, le conseil a voté à l'unanimité des remerciements à M. le chef Tremblay, de la cité de Montréal, ainsi qu'aux membres de la brigade de la station de feu d'Aut-huntic pour l'emprisonnement et la libération de nos confrères de la brigade de Montréal.

Honneur donc à nos pompiers volontaires! Honneur à leurs confrères aînés de la brigade de Montréal! Et honneur au conseil de Saint-Vincent de Paul qui a su si bien les apprécier! A tous, merci.

La première commande est épuisée

Le succès de distribution du Dictionnaire Blanc a dépassé toutes les prévisions du "Devoir". Le public a tellement apprécié l'offre exceptionnelle du "Devoir" que la commande très considérable donnée au début était épuisée hier soir.

Il n'en reste plus un seul à Montréal. Nous avons commandé de nouveau à Paris, mais l'envoi ne peut arriver à Montréal avant le 15 octobre.

L'administration du "Devoir" comprend l'inconvénient d'attendre, pour les écoliers surtout. Aussi s'est-elle assurée immédiatement un dictionnaire d'une égale valeur, se vendant au même prix en librairie et qu'elle offre aux mêmes conditions aux porteurs de la série de cinq coupons.

Le Dictionnaire Guerin Bovier-Lapierre est de même format et d'égale valeur, contient 954 figures dans le texte, 34 cartes et planches en couleur, 44 tableaux encyclopédiques et un supplément spécial pour le Canada.

Ceux qui préfèrent ce dernier peuvent se présenter immédiatement au bureau du "Devoir". Quant à ceux qui préfèrent le Dictionnaire Blanc, qu'ils conservent leur série de coupons; nous les avertissons aussitôt que la deuxième commande nous arrivera.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture)

PHARMACIE Entretien Quotidiens Lecours et Lanctot 310 STE-CATHERINE EST Coin St-Denis, Montréal. Téléphone: Est 4698-833-2770

TEL EST 4510 Dupuis Frères Le Magasin du Peuple 447 SAINTE-CATHERINE EST BOTTINES EN VEAU BLUCHER POUR GARÇONNETS, semelle pesante, empesage court, talon hauts, talons soles. Régulier \$2.50, pour... \$2.00

D. GAGNON & CIE Magasin à Rayons Angle ST-LAURENT et DORCHESTER Corps et Caleçons en Laine pour Hommes 200 douzaines à choisir, de toutes les grandeurs. En laine naturelle pour demi-saison à \$1.00 chaque moureau.

N.-G. Valiquette LIMITEE Grand Magasin de Meubles 471-477 Ste-Catherine Est Nous Annonçons en Page 3 une nouvelle vente de POELES ECHANTILLONS. — Nous voulons écouler complètement cette ligne avant de faire de nouveaux achats.

Vallières LIMITEE VELOURS et PELUCHE BROCHES Nouveau velours et peluche broché, dans les brun foncé et noir, dessins tout à fait nouveaux pour manteaux d'automne et d'hiver. Belle qualité à partir de \$3.50 à \$8.00

EUGÈNE VIAU Nouveaux Magasins Ste-Catherine Est coin Maisonneuve. ETOFFES A ROBES 75,000 verges, de belles étoffes à robes, costumes, manteaux, valeurs de 75c, \$1.00, \$1.50 la verge, légèrement endommagées. Sacrifiées à, la verge, 39c, 49c, 98c

MEUBLES NOUVEAUX ET DE LUXE TOUS LES STYLES ELEGANTS, Aussi TAPIS, TENTURES, Etc. du meilleur goût. Lesoux, Daignault & Brault

La Compagnie BRODEUR LIMITEE 533 Ste-Catherine Est 1827 Ste-Catherine Est 327 St-Laurent 86 St-Pierre Services à Diner PORCELAINE FRANÇAISE 109 MORCEAUX. Bordure or, anse plein or, forme octogone. CE SERVICE EST DES PLUS DELICATS. Verrerie pour convenir. Valeur \$85.00 pour \$68.00

Achetez VOS MEUBLES ET TAPIS? Chez Archambault ANGLE St-Denis et Rachel Cette Semaine Ameublement de boudoir en chêne solide, fini fumé, du dernier goût, comprenant: 1 secrétaire, 1 table carrée, 1 chaise longue, 1 table de fumoir, 1 fauteuil recouvert en vrai cuir, 1 bergante recouverte en vrai cuir, 1 chaise recouverte en vrai cuir, 7 morceaux d'une valeur totale de \$87.50 pour... \$75.00

A la Morgue L'enquête sur la mort d'Ida Robertson, âgée de 43 ans, 177 rue Murray, qui s'est tuée hier soir, dans les circonstances relatives ailleurs dans notre Journal, aura lieu demain matin.

DECES BRAMANT, Angéline, 19 ans, fille de Constant Bramant, journalier, rue Fabre, 7. DANIS, Alfred, 7 mois, enfant de Joseph Danis, couturier, rue de Courcelles, 57. DESLAURIES, Guillaume, 10 mois, enfant d'Albert Deslauriers, briquetier, rue Dickson.

DECES HARDY.—A Montréal, le 8 courant, à l'âge de 73 ans est décédée Agnès Lamothé, veuve de Julien Hardy. Les funérailles auront lieu, jeudi le 11 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de son fils, No. 769 rue Marie-Anne Est, à 7 1/2 heures pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, près de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.